

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 septembre 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 36 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettre datée du 29 septembre 2004, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après une liste récapitulative de violations et agressions qu'Israël a commises contre le Liban entre le 2 et le 23 septembre 2004 (voir annexe).

Ces graves violations s'inscrivent dans le droit fil de la série de violations provocatrices ininterrompues commises par Israël à l'encontre du territoire libanais – sur terre, sur mer et dans les airs – et vont à l'encontre des principes du droit international, des résolutions légitimes internationales et des nombreux appels que vous avez lancés pour qu'il y soit mis fin.

Compte tenu de ces violations et de l'aggravation des menaces israéliennes contre l'État libanais, son territoire et sa population, le Liban demande au Conseil de sécurité de dissuader et d'empêcher Israël de commettre des actes dangereux de la sorte, qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Le Liban tient Israël entièrement responsable de toutes les conséquences que ces actes pourraient avoir.

J'appelle donc votre attention sur les graves conséquences des actes susmentionnés et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sami **Kronfol**

**Annexe à la lettre datée du 29 septembre 2004,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Du 2 au 8 septembre 2004

Le 2 septembre 2004, à 18 h 15, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises au large de Ras-Naqoura a tiré plusieurs salves de mitrailleuse de moyen calibre vers le large.

Le 3 septembre 2004, à 23 h 25, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises au large de Ras-Naqoura a tiré plusieurs obus éclairants vers le large.

Le 4 septembre 2004, à 21 h 24, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises au large de Ras-Naqoura a tiré cinq obus éclairants vers le large.

Le 5 septembre 2004, à 3 h 45, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises au large de Ras-Naqoura a tiré un obus éclairant vers le large.

Le 7 septembre 2004, à 3 h 50, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises au large de Ras-Naqoura a tiré un obus éclairant vers le large.

Le 8 septembre 2004, à 3 heures, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises au large de Ras-Naqoura a tiré trois obus éclairants, puis à 9 h 49 cette canonnière a tiré plusieurs salves de mitrailleuse de moyen calibre vers le large.

Du 3 au 8 septembre 2004

Le 3 septembre 2004, entre 16 h 10 et 17 h 30, les forces d'occupation israéliennes déployées à Tallet el-Radar, à l'intérieur des fermes de Chebaa, ont tiré plusieurs salves de mitrailleuse de moyen calibre sur la périphérie de cette position.

Le 4 septembre 2004, à 19 h 9, les forces d'occupation israéliennes déployées à El-Ramta, à l'intérieur des fermes de Chebaa, ont tiré plusieurs salves de mitrailleuse de moyen calibre sur la périphérie de cette position.

Le 5 septembre 2004, à 10 h 30, les forces d'occupation israéliennes déployées à Samaqa, à l'intérieur des fermes de Chebaa, ont tiré plusieurs salves de mitrailleuse de moyen calibre sur la périphérie de cette position.

Le 6 septembre 2004, à 17 h 5, les forces d'occupation israéliennes déployées à Tallet el-Radar, à l'intérieur des fermes de Chebaa, ont tiré plusieurs salves de mitrailleuse de moyen calibre sur la périphérie de cette position.

Le 7 septembre 2004, entre 22 h 30 et 22 h 40, les forces d'occupation israéliennes déployées à Rweiset al-Alam, à l'intérieur des fermes de Chebaa, ont tiré trois obus éclairants et ont balayé par des tirs la périphérie de cette position.

Le 8 septembre 2004, à 23 h 10, les forces d'occupation israéliennes déployées à Rweiset al-Alam, à l'intérieur des fermes de Chebaa, ont tiré plusieurs salves de mitrailleuse de moyen calibre sur la périphérie de cette position.

Le 9 septembre 2004

À 7 h 30, 10 h 44 et 12 h 50, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises au large de Ras-Naqoura a tiré plusieurs salves de mitrailleuse de moyen calibre vers le large.

Le 10 septembre 2004

À 5 h 30, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises au large de Ras-Naqoura a tiré trois obus éclairants et plusieurs salves de mitrailleuse de moyen calibre vers le large.

Entre 10 h 15 et 10 h 25, deux hélicoptères israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant les fermes de Chebaa à moyenne altitude.

Le 13 septembre 2004

Entre 5 h 55 et 9 h 40, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, pénétrant sur le territoire depuis la mer, au large de Tyr, avant de tourner au-dessus de Tyr, Saïda et Nabatié.

Entre 11 h 40 et 12 h 25, quatre avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à différentes altitudes, pénétrant sur le territoire depuis la mer en face de Saïda, ont fait route vers El-Couf, Bcharré, Chekaa et Aarsal, puis ont tourné au-dessus de Chekaa et Jbeil.

Entre 11 h 50 et 12 h 25, quatre avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à haute altitude, pénétrant sur le territoire depuis la mer en face de Jbeil puis tournant au-dessus de Chekaa et Jbeil.

Entre 18 h 30 et 18 h 45, deux hélicoptères israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant les fermes de Chebaa à moyenne altitude.

Le 14 septembre 2004

Entre 1 h 50 et 6 h 15, une canonnière israélienne se trouvant dans les eaux territoriales libanaises au large de Ras-Naqoura a tiré trois obus éclairants et plusieurs salves de mitrailleuse de moyen calibre vers le large, puis à 21 h 24, elle a tiré un obus éclairant vers le large.

Entre 9 h 37 et 12 h 30, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, pénétrant sur le territoire depuis la mer, en face de Tyr, avant de tourner au-dessus de Tyr et Saïda.

Entre 10 h 55 et 11 h 25, deux avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à différentes altitudes, pénétrant sur le territoire depuis la mer en face de Saïda, faisant route vers El-Chouf et Hermel, puis tournant au-dessus de Hermel, Bcharre et Ehden, avant de faire route vers l'ouest et de tourner au-dessus de Chekaa, et ils sont repartis au-dessus de Saïda vers le large.

Entre 11 heures et 11 h 25, quatre avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à différentes altitudes, pénétrant sur le territoire depuis la mer en face de Jbeil, faisant route vers l'est jusqu'à Hermel, puis tournant au-dessus de Hermel, Bcharre et Ehden, avant de faire route vers l'ouest et de tourner au-dessus de Chekaa, et ils sont repartis au-dessus de Jbeil vers le Sud-Liban au-dessus de la mer.

Le 19 septembre 2004

Entre 10 h 30 et 10 h 50, deux hélicoptères israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant les fermes de Chebaa à moyenne altitude.

Entre 14 h 55 et 17 h 55, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais, pénétrant sur le territoire au-dessus de Rmaich, puis il a fait route vers Saïda, est reparti vers le sud et a tournoyé au-dessus de Saïda, Tyr, Maarake et Qana.

Le 20 septembre 2004

Entre 6 h 55 et 10 h 45, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, pénétrant sur le territoire depuis la mer en face de Sarafand, a fait route vers l'est puis a tournoyé au-dessus du village de Habbouch.

Le 21 septembre 2004

Entre 13 heures et 13 h 50, quatre avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à différentes altitudes, pénétrant sur le territoire au-dessus des fermes de Chebaa, puis ils ont fait route vers le nord, sont retournés vers le sud puis ont tournoyé au-dessus de Bent Jbeil.

Entre 13 h 6 et 13 h 50, deux avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à différentes altitudes, pénétrant sur le territoire depuis la mer en face de Tyr, faisant route vers l'est et quittant le territoire à 13 h 18 au-dessus de la mer à la hauteur de Chekaa, avant de revenir à 13 h 27 jusqu'à Beyrouth, puis ils ont fait route vers le sud.

Entre 13 h 18 et 14 h 5, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, pénétrant sur le territoire au-dessus de Yaroun avant de tournoyer au-dessus de Bent Jbeil, Aitaroun, Alma el-Chab et Rmeich.

Entre 14 h 5 et 18 heures, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, survolant Chebaa, puis il a fait route vers le nord et a tournoyé au-dessus de Hasbaya.

Entre 23 heures et minuit, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, pénétrant sur le territoire depuis la mer au niveau de Tyr, puis il a fait route vers Beyrouth et a tournoyé au-dessus de Saïda et Khalde.

Le 22 septembre 2004

Entre 11 heures et 11 h 20, deux avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à différentes altitudes, pénétrant sur le territoire depuis la mer en face de Saraband, puis ils ont fait route vers le nord jusqu'à Jbeil et sont retournés vers le sud au-dessus de Hamana et Sadiyate et sont repartis au-dessus de Naqoura vers le large.